



DIEPAT/21-909-1351 du 22/11/2021

**APPEL A CANDIDATURES - GESTIONNAIRE COMPTABLE DU LYCEE DES METIERS LOUIS
MARTIN BRET - MANOSQUE - CATEGORIE A**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels titulaires de catégorie A

Dossier suivi par : M GENESTOUX - Chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr - Tel
secrétariat de division : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le poste suivant est **susceptible d'être vacant à compter du 1^{er} Janvier 2022** :

- Gestionnaire comptable du Lycée des métiers

Le poste est localisé à Manosque.

Ce poste a fait également l'objet d'une publication sur la PEP.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature, au plus tard le 29 novembre 2021 par voie électronique à :

ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Les candidatures devront impérativement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- du dernier arrêté de changement d'échelon
- de la copie des 3 derniers entretiens professionnels
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines

FICHE DE POSTE : Gestionnaire comptable du lycée des métiers Louis Martin BRET - MANOSQUE	
I. <u>Description du poste</u>	<ul style="list-style-type: none">- <u>Fonction à assurer</u> : Gestionnaire comptable- <u>Grade(s) souhaité(s)</u> : Attaché/ Attaché principal- <u>Statut du poste</u> : susceptible d'être vacant- <u>Nature du poste</u> : titulaire
II. <u>Régime indemnitaire</u> :	<ul style="list-style-type: none">- <u>NBI</u> : 50- <u>Groupe IFSE</u> : 495 euros- <u>Poste logé</u> : F4
<u>Nombre de personnes encadrées</u> :	<p><u>Service intendance/ comptabilité</u> :</p> <p>3 agents de catégorie B (dont 1 fondé de pouvoir), 1 agent de catégorie C et 1 agent à 70 %.</p> <p><u>Service générale et service restauration</u> :</p> <p>25 agents territoriaux (dont 4 EMAT)</p>
III. <u>Implantation géographique</u> :	<ul style="list-style-type: none">• <u>Localisation du poste</u> : Académie Aix-Marseille• <u>Lieu d'affectation</u> : Lycée des métiers Louis Martin BRET - MANOSQUE• <u>Service d'affectation</u> : comptabilité
IV. <u>Environnement de l'emploi</u> :	<p>Lycée des métiers de 650 élèves répartis dans les sections professionnelles suivantes : Hôtellerie – Mécanique auto/moto - Carrosserie – Métallerie – Maçonnerie – Electrotechnique – Tertiaire Le restaurant scolaire accueille près de 320 demi- pensionnaires dont 110 internes Nombreuses PFMP en Europe : accréditation Erasmus Recettes nettes 2020 : 1 481 179,59 € Membre de l'équipe de direction, l'adjoint gestionnaire est sous la responsabilité du chef d'établissement ; il organise et dirige les services administratifs, financiers et techniques. Il travaille en étroite collaboration avec le DDFPT pour le fonctionnement des sections professionnelles ainsi que pour les formations organisées sur site par le GRETA Alpes Provence.</p> <p>Le lycée général et technologique est siège d'un groupement comptable : 5 EPLE (1 lycée, 4 collèges) Comme agent comptable, le titulaire du poste assure la réalisation des opérations financières dans le respect des règles de la comptabilité publique. Il assure son rôle d'aide et de conseil auprès des gestionnaires et des chefs des établissements rattachés dont il contrôle et valide les opérations comptables. Recettes nettes du groupement comptable 2020 : 2 868 750,87 €</p>

V. Description de la fonction :

Mission principale, raison d'être ou finalité du poste :

- Contribuer au pilotage de l'établissement, participer à l'élaboration du projet d'établissement, accompagner les enseignants dans leurs projets es projets
- Préparer et conseiller le Chef d'établissement dans la stratégie budgétaire
- Tenir la comptabilité budgétaire de l'établissement
- Veiller au contrôle et à l'encaissement de l'ensemble des objets confectionnés dont le volume peut atteindre 60 000 € par an
- Piloter l'achat public
- Organiser le service d'hébergement
- Piloter la logistique matérielle, financière et administrative
- Encadrer les personnels administratifs et techniques
- Organiser la sécurité des biens et des personnes

Dans sa fonction d'agent comptable, il est responsable et chargé de :

- La supervision de l'ensemble des secteurs de l'agence comptable
- La tenue des écritures comptables, le contrôle et le suivi périodique des soldes des comptes des balances
- Mettre en œuvre et présenter les comptes financiers sur chiffres et sur pièces
- L'encadrement et la supervision des régies
- La veille juridique
- La mise en œuvre du contrôle interne et du conseil aux ordonnateurs

VI. Compétences professionnelles nécessaires et qualités requises :

Profil souhaité :

Connaissance approfondie :

- Des règles de la comptabilité générale
- De la réglementation financière
- Du recouvrement des recettes
- Des marchés publics
- De la réglementation des EPLE
- De la réglementation de traitements
- Du régime juridique des actes administratifs
- Des outils informatiques (GFC, Chorus Pro...)

Savoir être :

- Sens des relations humaines
- Capacité à encadrer une équipe de collaborateurs
- Sens de l'organisation et de l'anticipation
- Esprit d'initiative et réactivité
- Discrétion et confidentialité
- Rigueur et méthode
- Sens du service public

VI. Contraintes particulières :

S'adapter aux contraintes des calendriers et celles des établissements rattachés.

Le Lycée est rénové sur une période de 3 ans depuis 2021

Procédure pour candidater :

Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier arrêté de changement d'échelon, et des trois derniers entretiens professionnels doivent être adressés dans un délai de 15 jours suivant la présente publication, par la voie hiérarchique à la DIEPAT, place Lucien PAYE 13621 Aix-en-Provence cedex 1, par voie postale et par courriel à ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Pour de plus amples informations sur le poste, prendre contact avec le chef d'établissement.

Les candidats préciseront dans leur message d'accompagnement du courriel, l'intitulé de l'emploi pour lequel ils postulent ainsi que leur grade.